Observations et commentaires courants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- 1 Maintenir un vocabulaire simple pour les ministres tout au long de la présentation au Conseil du Trésor (CT) éviter les termes trop techniques.
- 2 Veuillez vous assurer d'utiliser un vocabulaire non-technique l'utilisation d'un vocabulaire simple est recommandé.
- 3 Le sommaire devrait contenir environ 100 mots tout au plus.
- 4 Veuillez partager les détails concernant les nouveaux projets et la structure de gouvernance du programme.
- 5 Comment les Canadiens bénéficieront de ce projet?
- 6 Comment la présentation au CT s'aligne-t-elle avec les priorités du gouvernement.
- Identifier les autres pressions ministérielles (par ex. autres présentations au CT).
- 8 Quelles sont les leçons spécifiques apprises suite à des projets similaires qui ont été complétés?
- 9 Essayer d'écrire le narratif du 'début' à la 'fin'.
- 10 II devrait avoir en annexe, un tableau financier correspondant pour chaque autorité demandée.
- 11 Fournir les coûts actuels vs les objectifs des années précédentes (s'il y a lieu).
- 12 Identifier les dépenses historiques ou les fonds préalablement approuvés (s'il y a lieu).
- 13 Quels ont été les coûts actuels contre les objectifs identifiés durant les cinq dernières années?
- 14 Les montants dans les annexes doivent correspondre aux montants dans la présentation au CT.
- 15 Justifier la stratégie des RH concernant les nouveaux employés.
- 16 Justifier la stratégie de formation pour les nouveaux employés ainsi que ceux à temps partiels.
- 17 La traduction doit concorder entièrement dans la présentation au CT avec le texte anglais.

COÛT / FINANCIER

- La méthode d'établissement des coûts et les hypothèses doivent être solides. (par ex. taux salariales, la classification, le nombre de jours, la prime de bilinguisme, le temps supplémentaire, etc.).
- Des justifications précises doivent être identifiées afin de justifier la raison pourquoi celles-ci ne sont pas le financement demandé ne peut être résorbé dans les autorités actuelles.
- 20 Fournir l'établissement des coûts par activité, s'il y a lieu.
- 21 Identifier les coûts pour les Services internes par type d'activité.
- 22 Identifier s'il y a des coûts sous la gestion des risques.
- 23 Quelle est la raison pour que le projet soit fait à l'interne au lieu d'être fait par sous-traitance.
- 24 Est-ce que les « économies substantielles » peuvent être quantifiées?
- 25 De quelle façon l'argent inutilisé sera-t-elle dépensé dans l'avenir?
- Fournir une méthodologie détaillée et claire de la façon dont les Équivalent temps plein (ETP) ont été déterminés (Modèle de détermination des ressources (MDR), modèle structural, volumes, etc.)
- 27 Fondement rationnel pour les nouveaux ETPs et la raison pourquoi le personnel existant n'est pas suffisant.
- 28 Fournir la répartition entre les nouveaux ETPs et ceux existants.
- 29 Expliquer les activités qui seront accomplies pour les nouvelles ressources.
- 30 Est-ce que les ressources temporaires pourraient être engagées à temps plein?
- 31 Fournir la méthodologie pour les dépenses imprévues qui ont été dérivées.
- 32 Les dépenses imprévues doivent être bien justifiées. (Comment seront-elles gérées? Comment pouvons-nous les accéder?)
- 33 Quelle est la gouvernance pour approuver les dépenses imprévues?

Annexes

- 34 Il devrait avoir en annexe, un tableau financier correspondant pour chaque autorité demandée.
- 35 Veuillez vous assurer que les tableaux sont exempts d'erreur d'arrondissement, notamment pour les Régime d'avantages sociaux des employés (RASF) (20 %).
- 36 Les montants dans les annexes doivent correspondre aux montants dans la présentation au CT.
- 37 Les tableaux devraient être bilingues.